



COMMENT ÉVOQUER SA SITUATION DE HANDICAP AUPRÈS D'UN EMPLOYEUR ?

Vous êtes demandeur d'emploi et bénéficiez d'une reconnaissance administrative du handicap.

Vous vous interrogez sur la manière d'aborder votre situation auprès d'un employeur ?



Participez à cet atelier qui vous permettra d'échanger sur la façon d'aborder le handicap de manière positive dans vos démarches de recherche d'emploi, de formation ou d'immersion professionnelle.

Un atelier pour :

- Échanger autour des questions liées au handicap et à l'emploi.
- Connaître le cadre légal et les dispositifs d'aides et mesures de l'AGEFIPH
- Présenter de manière adaptée ses besoins et les aménagements éventuels
- Valoriser sa candidature, rassurer l'employeur afin de sécuriser son parcours vers l'emploi



Durée : 2h30 maximum



**Pour qui ?
Tout demandeur d'emploi en
situation de handicap**



**Où ?
Dans votre agence France
Travail**



**Inscription via
Mes événements emploi
ou auprès de votre conseiller**



Consultez les dates des prochains ateliers sur
www.capemploi-44.com